

## ***Les instances gouvernementales nationales comme leviers d'éducation relative à l'environnement***

Compte-rendu

Patrick Charland

Président du panel

Professeur, département d'éducation et de pédagogie

Université du Québec à Montréal

Depuis les années soixante, les sociétés du monde entier ont graduellement pris conscience de l'ampleur, de la sévérité et de la complexité des divers problèmes environnementaux touchant notre planète. Malgré les engagements pris au fil du temps par les décideurs politiques en éducation, il semble que peu d'actions concrètes ont été menées à l'égard de la prise en compte des questions environnementales dans les programmes scolaires. L'éducation relative à l'environnement s'est surtout réalisée à l'extérieur de l'école. On observe toutefois depuis peu que les préoccupations environnementales ainsi que des éléments d'une éducation relative à l'environnement occupent une place plus importante dans de nombreuses réformes éducationnelles en cours.

Dans le cadre de ce 5<sup>e</sup> Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement, un Forum politique regroupant cinq panels a été organisé. À l'occasion du panel *Les instances gouvernementales nationales comme leviers d'éducation relative à l'environnement*, les participants ont été invités à discuter d'initiatives régionales, nationales ou internationales en ce qui concerne l'intégration de l'ERE dans les systèmes éducatifs. On les invitait à présenter leurs constats et observations au sujet des changements et des tendances en matière de formation des enseignants à l'éducation relative à l'environnement, les enjeux que les observations ci-dessus soulèvent, les énoncés relatifs à un plan d'action, réel ou à construire, ainsi que les éléments d'un agenda de travail pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement dans les institutions et programmes scolaires.

Avant de présenter les différents extrants et enjeux soulevés lors de ce panel, il importe d'abord de souligner les difficultés que nous avons rencontrées durant le processus d'organisation de l'événement. L'idée initiale consistait à réunir divers représentants de la sphère politique qui accepteraient de présenter leur point de vue ou celui de leur gouvernement. Or, après avoir repéré et invité – avec insistance durant quelques mois - des responsables politiques à l'échelle locale, régionale ou internationale, susceptibles d'apporter un regard sur le thème du panel, aucun n'a accepté d'y participer. Les uns après les autres ont décliné poliment l'invitation ou n'y ont simplement pas répondu. Diverses raisons ont été invoquées dont certaines pourraient être interprétées comme un symptôme des problèmes actuels ou à venir en ce qui concerne l'institutionnalisation de l'éducation relative à l'environnement. Que conclure lorsqu'un attaché politique excuse le refus de son Ministre en nous questionnant sur les raisons de convier à ce panel le ministère de l'Éducation plutôt que le ministère de l'Environnement ? Comment interpréter le fait que la majorité des personnalités politiques ont refusé l'invitation quelques mois d'avance en alléguant qu'ils étaient déjà occupés dans des dossiers davantage prioritaires? Un premier constat pouvait donc être fait avant même de commencer le panel. Les politiciens impliqués en éducation semblent eux-mêmes réticents à aborder les dimensions politiques associées à l'éducation relative à l'environnement.

Dans un tel contexte, nous avons plutôt réuni - à une exception près - des panélistes qui occupent des positions d'observateurs d'initiatives locales, régionales ou nationales en matière

d'institutionnalisation de l'éducation relative à l'environnement. Soulignons toutefois la présence d'une députée fédérale de l'Argentine – conférencière invitée au Congrès - qui a accepté notre demande de dernière minute de participer au panel.

Nous tenons à remercier les panélistes suivants pour leur participation et la qualité de leur intervention : **Edgar Gonzales Gaudiano** (professeur titulaire, Instituto de Investigaciones Sociales, Universidad Autónoma de Nuevo León, Mexique), **Adriana Puiggros** (députée fédérale et ex-ministre de l'éducation, Argentine), **Eun-Kyung Park** (présidente du Centre Régional d'Expertise de Tongyeong (CRE) et directrice de l'Institut *Environment and Culture*, République de Corée), **Jose Manuel Gutiérrez Bastida** (spécialiste universitaire en éducation relative à l'environnement, initiative municipale Ingurugela, Pays Basque, Espagne).

### **Synthèse des constats et observations présentés par les panélistes**

Les propos tenus par l'ensemble des panélistes confirment un récent mouvement d'institutionnalisation (depuis années 2000) de l'éducation relative à l'environnement, qui prend des formes diverses dans les différentes structures concernées. Cette institutionnalisation s'accompagne souvent d'une augmentation des ressources (humaines, monétaires) dans les ministères récemment chargés d'éducation relative à l'environnement ou d'éducation au développement durable. Par exemple, le ministère de l'Éducation de l'Argentine a récemment développé une initiative d'institutionnalisation scolaire de l'ERE du préscolaire jusqu'à l'universitaire (préciser? De quoi s'agit-il au juste?). Du côté de la Corée, du Mexique ou du Québec, les préoccupations environnementales font également partie, à des degrés divers, des nouveaux curriculums scolaires du primaire et du secondaire. Au Pays Basque, l'institutionnalisation passe par les autorités municipales (qui ont la responsabilité du secteur le l'éducation) : il s'agit de la mise en place d'un Agenda 21 scolaire dans les établissements (A21s).

Selon certains intervenants, le récent processus d'institutionnalisation résulte des préoccupations personnelles d'individus (par exemple, le président du Mexique ou l'ex-ministre de l'Éducation en Argentine) ayant une certaine influence politique. Pour d'autres, le moteur de l'institutionnalisation est la dynamique politique entourant la *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable* (DNEDD). Bien que contestée dans certains de ses fondements, ce programme d'éducation en vue du développement durable (EDD) a certainement permis d'ouvrir la porte à une institutionnalisation scolaire de l'éducation relative à l'environnement. Plusieurs gouvernements ont en effet appuyé des initiatives qui se rattachent formellement à l'EDD, mais dont les fondements et objectifs dépassent largement ce cadre qualifié de restreint par plusieurs participants au panel.

Au sujet de la DNEDD, certains panélistes ont tout même souligné le problème de l'institutionnalisation d'une éducation en vue du développement durable en évoquant des difficultés liées à certaines valeurs sous-jacentes au développement durable (expliquer?), ou à la difficulté d'implanter des approches pédagogiques qui dépassent la simple transmission de connaissances de ce qu'est le développement durable.

### **Défis et enjeux soulevés**

Parmi les défis et enjeux soulevés, un panéliste soutient que les instances gouvernementales sont certainement des moteurs de l'institutionnalisation de l'éducation relative à l'environnement, mais elles peuvent en être également des freins. On souligne en ce sens la politisation partisane et abusive de questions éducatives ou environnementales. D'autres évoquent diverses

résistances liées à la nouveauté dans l'implantation de structures ou processus institutionnels liés au dossier de l'ERE au sein des instances gouvernementales.

Un autre des défis que ce panel a permis de mettre en lumière est celui de la gouvernance dans l'institutionnalisation d'initiatives formelles d'ERE. D'une part, peu de gouvernements ont implanté des initiatives concertées entre les ministères interpellés. On constate souvent des confusions dans les rôles partagés entre les ministères de l'Environnement, de l'Éducation ou ceux responsables de développement économique et/ou durable. D'autre part, la multiplicité des structures administratives internationales, nationales, régionales, provinciales, municipales ou locales rend très difficile l'institutionnalisation pertinente et cohérente d'initiatives scolaires en ERE. En ce sens, le cas du Canada et du Québec est éloquent. Le gouvernement canadien s'implique en EDD, mais cette implication est relativement peu institutionnalisée puisque l'éducation est un dossier de juridiction provinciale. De surcroît, le ministère de l'Éducation du Québec implante de nouveaux programmes qui intègrent des préoccupations environnementales, mais ce sont les commissions scolaires (régionales) qui doivent gérer enveloppes budgétaires prévues pour leur implantation. Sans enveloppe dédiée, peu de ressources seront en bout de ligne allouées pour faciliter l'implantation de ces nouveaux programmes. Les enjeux de gouvernance sont les plus souvent évoqués quand les instances politiques tentent d'expliquer les ratés de divers programmes.

À ce problème d'allocation de ressources s'ajoute celui de la formation des enseignants. Alors que l'Argentine semble avoir perçu cet enjeu comme étant primordial et a instauré divers programmes de formation des enseignants - du primaire à l'université, deux (?) intervenants ont souligné le manque leadership des gouvernements dans ce dossier. C'est le cas au Québec, où aucune formation n'est actuellement prévue. Pourtant, des initiatives inspirantes existent, comme dans le cadre du programme *Ingurugela* du Pays Basque, où la formation des intervenants scolaires et la création de matériel pédagogique contextualisé aux réalités locales occupent une place importante.

A part quelques exemples isolés, certains intervenants déplorent le manque d'initiatives d'institutionnalisation de l'ERE dans les programmes d'enseignement supérieur. Comme c'est le cas en République de Corée, les universités et leurs étudiants semblent accorder davantage d'importance, donc de ressources, aux matières de bases qu'à l'idée de former des citoyens conscients, informés et critiques en matière d'environnement.

Enfin, dans une perspective qui semble davantage liée à la culture asiatique, voire coréenne, une panéliste a soulevé l'enjeu de l'absence de la notion de communauté. Les mouvements sociaux trouvent peu d'écho et l'idée d'implication sociale est peu populaire. Cela constitue évidemment un frein à la promotion de l'éducation relative à l'environnement dans les milieux scolaires coréens.

## **Conclusion**

Cette courte synthèse a pour but de mettre en lumière certains constats et défis qui se dégagent de l'organisation et la tenue de l'un des panels du Forum politique du 5<sup>e</sup> Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement. Même si le recrutement de politiciens a causé problème, l'un des extrants majeurs concerne le processus de dynamisation que le forum lui-même a pu créer dans certaines instances gouvernementales. Le simple fait d'inviter un politicien à présenter ses observations a mobilisé bon nombre de décideurs, fonctionnaires, attachés ou conseillers, qui ont eu à discuter, à se concerter et à réfléchir sur diverses questions relatives à l'ERE ou à l'EDD.

Il importe de garder en tête que la dimension politique traverse toutes les réalités et problématiques environnementales. À part les déclarations dans les sommets internationaux - et encore! -, rares sont les politiciens qui acceptent de se « mouiller » ou de s'engager publiquement en ce qui concerne les questions environnementales. La tenue d'un panel comme celui-ci dans le cadre de congrès, de colloques ou autres événements en ERE constitue en soi un geste politique - moteur de changement - à ne pas négliger.